



## Colloque du 19 novembre 2012

**Caroline de Haas, Conseillère au Cabinet auprès de Madame la ministre Najat Vallaud Belkacem, ministre des droits des femmes.**

Je remercie beaucoup Caroline d'être venue porter le message du ministère.

Je suis Conseillère en charge des politiques féministes- c'est la première fois que l'on a réussi à faire écrire dans le Bulletin Officiel le mot féministe, c'est une première et certainement pas la dernière.

La Ministre des Droits des Femmes aurait bien voulu présente cet après-midi, mais elle est en déplacement dans son rôle de Porte parole ; elle m'a demandé de vous transmettre ses excuses. Je voulais aussi m'excuser, parce que je ne vais pas pouvoir rester très longtemps- les otites font des ravages en ce moment chez les tout petits- et j'expérimente à fond « l'articulation de la vie personnelle et la vie professionnelle ».

Pour revenir sur la parité, merci beaucoup pour l'invitation de l'association *Elles aussi* que j'ai rencontrée il y a quelques années ; j'ai découvert avec beaucoup de plaisir l'action de cette association sur le territoire et le projet qu'elle portait pour la société.

Je ne vais pas tourner autour du pot, on a un gros problème en France en matière de parité, ça ne sert à rien de se mentir. Ce qui est intéressant, quand vous discutez avec des membres de délégations de l'étranger, quand ils arrivent en France, ils me disent : " Mais comment faites-vous les françaises et les français, vous êtes sacrément forts, pour réussir à faire croire au monde entier que vous êtes les champions de la parité alors que quand on arrive ici, on se rend compte qu'en fait, pas du tout » ; il y a un décalage complet avec l'idée que la France, parce qu'elle a fait la loi sur la parité aurait réussi à faire la parité.

Je voudrais souligner l'importance de réaliser la parité. Quelqu'un me faisait remarquer récemment, que lorsqu'on parle de parité, nous les associations, les politiques, les responsables économiques, culturels, sociaux, nous n'expliquons pas pourquoi il faut faire la parité. Au cours des mois, des années, si on arrête d'expliquer pourquoi il faut faire la parité, on risque de moins convaincre et c'est ce que l'on essaie de faire au Ministère des Droits des Femmes et que fait *Najat Vallaud Belkacem* en permanence quand elle discute avec des interlocuteurs, des interlocutrices, que ce soit d'autres ministres ou des responsables d'entreprise ou des responsables politiques, c'est en permanence de redonner les clefs de pourquoi la parité est fondamentale.

Rappeler à quel point la parité est un élément indispensable, c'est très bien écrit dans les textes *d'Elles aussi*, à la fois de l'égalité entre les femmes et les hommes, mais aussi de la Démocratie.

Ce qui se passe récemment dans un certain nombre de pays où il y a eu récemment des révolutions, avec les mouvements de femmes qui ont pris beaucoup d'espace et qui ont pris à bras le corps les révolutions, qui se sont investies dans ces révolutions en disant : " Nous aussi on veut participer à ces révolutions et à ce que l'on construira après ". Je trouve que ce sont des mouvements très intéressants parce que dans leurs slogans ils disent : " Pas de démocratie sans droits des femmes, pas de droits des femmes sans démocratie ". Je pense

que l'on doit en France s'appuyer sur ces mouvements-là pour montrer à quel point l'exigence de parité n'est pas une exigence franco/française ou occidentale, mais une exigence internationale.

Etape indispensable aussi pour l'égalité entre les femmes et les hommes, bien que le fait d'avoir des femmes élues à la tête de l'état, dans les députations ou dans les collectivités locales ne garantit en rien l'avancée des droits des femmes. On est bien d'accord que ce n'est pas le fait d'être femme qui fait que l'on va faire avancer le droit des femmes ; c'est un argument à manier avec beaucoup de précaution pour ne pas tomber dans une vision essentialiste qui ferait que, parce que « femme », spontanément on ferait de la politique de manière un peu différente, ou alors que l'on aurait une appétence plus particulière sur le sujet des droits des femmes. Je pense que le fait d'être femme et c'est mon avis personnel et j'en suis convaincue, ne fait pas que l'on fait de la politique différemment ; par contre, ce qui est sûr, c'est que si l'on dit les choses dans l'autre sens, le fait qu'il n'y pas de femmes dans les assemblées, c'est universellement prouvé, est une garantie internationale pour que les droits des femmes ne soient jamais abordés dans ces assemblées-là. Donc la parité est une condition sine qua non pour faire l'égalité, mais ce n'est pas une condition suffisante. Il faut à la fois la parité et des politiques publiques qui font avancer l'égalité femme/homme.

Deuxième élément sur la parité et c'est quelque chose que l'on est en train de faire en ce moment, une sensibilisation à l'attention de tous les membres du gouvernement.

Chaque membre du gouvernement, pour celles et ceux qui n'en auraient pas forcément entendu parler, suit une sensibilisation de 45 minutes à l'égalité femme/homme et l'objectif est de faire prendre conscience que l'égalité femme/homme n'est pas atteinte et qu'il y a un certain nombre de leviers qu'ils ont en main pour faire bouger les choses.

On essaie de faire prendre conscience à nos interlocuteurs et interlocutrices que la parité et l'égalité ne sont pas naturelles. Si on laisse faire les choses naturellement, c'est l'inégalité femme/homme qui va se mettre en place !

Nos sociétés sont tellement structurées depuis des millénaires dans un système d'inégalités entre les femmes et les hommes que si l'on ne fait pas un effort particulier pour faire la parité, pour faire l'égalité, ce sont les inégalités qui s'exercent à plein.

Le fait de faire la parité au gouvernement, au plus haut niveau de l'Etat, a été un effort important, parce que ce fait vient percuter la situation réelle de la société.

La société juste en dessous du gouvernement et les niveaux en dessous n'est pas du tout paritaire. Faire la parité à ce niveau de l'Etat a demandé un effort.

Les chefs d'entreprise, les responsables politiques, les managers à tous les niveaux de la hiérarchie sociale de l'entreprise, n'ont pas conscience que la parité demande un effort, et la première chose qu'ils disent est : " Quand même, on ne va pas promouvoir des femmes parce qu'elles sont femmes ! ", c'est l'argument systématique que l'on entend partout.

Pour répondre à cet argument, une anecdote me semble très parlante, c'est l'anecdote des clarinettes : pendant des années dans les grands orchestres nationaux ils ne recrutaient que des hommes clarinettes et quand on demandait au jury " Que se passe-t-il ? Il y a aussi des femmes clarinettes ! ", ils répondaient: " Nous, on est un jury impartial, on prend les meilleurs, ce n'est quand même pas de notre faute si les hommes sont meilleurs ! ", une phrase que l'on entend tout le temps, " On ne va pas quand même prendre des femmes parce qu'elles sont femmes, au détriment des hommes ! "

Et puis un jour il y a eu un débat philosophique entre les tenants du comment tenir son instrument, la clarinette, doit-on tenir l'instrument comme ci ou plutôt comme ça.

Et pour régler le problème, pour éviter que le jury soit influencé, ils ont mis un rideau devant les personnes qui passaient l'examen et bien du jour au lendemain ils se sont mis à recruter des femmes dans les grands orchestres.

Cela montre que, avant, contrairement à ce qu'ils pensaient, en fait, ils excluaient des femmes parce qu'elles étaient femmes et donc la parité ce n'est pas favoriser des femmes, c'est rétablir l'égalité dans une société qui de manière totalement inconsciente, consciente aussi parfois, reproduit les mécanismes d'inégalité, de domination, d'invisibilité des femmes.

La parité, ce n'est pas favoriser les femmes, la parité, c'est arrêter d'exclure les femmes comme on le fait depuis des millénaires et encore aujourd'hui.

Il y a donc une nécessité, d'où l'intérêt de l'existence d'associations comme *Elles aussi* pour rendre visible cette problématique.

J'ai entendu parler tout à l'heure de listes de femmes ; en Suède il y a eu un parti féministe qui s'est créé, il a fait 0,5 %, cela limite un peu la possibilité de peser évidemment ; je pense que le travail auprès des partis politiques est un travail fondamental et les choses bougent de ce côté-là. Il y a quelques semaines on a entendu parler de cette initiative à droite pour valoriser les femmes politiques et remettre sur le devant de la scène la question de l'égalité femme/homme et avant-hier samedi, le Premier Secrétaire du Parti Socialiste a annoncé la création d'une organisation " Féminisme et Socialisme " pour travailler sur l'avancée des femmes et l'égalité femme/homme dans le Parti socialiste. Donc cela bouge de tous les côtés et vous avez raison, les partis politiques sont des instruments sans doute mais fondamentaux pour faire bouger les choses.

La Ministre des Droits des Femmes a une volonté très claire de faire avancer la parité, je dirais même que sa volonté c'est de réaliser la parité.

Plusieurs outils sont disponibles. Vous l'avez vu dans le rapport récent de la commission pilotée par Lionel Jospin, deux outils législatifs sont possibles qui ne sont pas contradictoires :

D'une part, le renforcement des sanctions dans le cadre des élections législatives, mais d'un point de vue constitutionnel on ne peut pas sanctionner l'entièreté du financements des partis politiques, car agir sur la deuxième partie (calculée sur les résultats) voudrait dire présager du vote des citoyens, ce qui est constitutionnellement impossible, mais on peut utiliser un double levier qui est une sanction sur une partie de la subvention et une bonification sur l'autre partie pour sur financer les partis qui ont respecté la Parité.

La deuxième piste proposée par le rapport de Lionel Jospin : pour les Sénatoriales abaisser le seuil du scrutin de liste.

Troisième piste qui rentrerait aussi dans une réforme législative, pour les scrutins locaux, c'est organiser des scrutins binominaux sur les circonscriptions pour garantir la parité dans les élections locales. Je sais que cette proposition fait débat je ne sais pas si elle fait débat chez vous...

**Armelle Danet:**

Nous soutenons cette proposition depuis de nombreuses années, elle est même dans nos 10 exigences, mais pas seulement pour les Cantonales, pour remplacer le scrutin nominal, donc pour l'Assemblée nationale.

**Caroline de Hass**

Cette proposition fait débat, chez certains hommes mais aussi chez les féministes. A mon avis il peut y avoir un risque, que disent aussi un certain nombre de femmes, ce type de réforme peut permettre de faire avancer de manière assez radicale la parité dans les scrutins locaux, c'est vrai, mais elle peut avoir aussi comme conséquence une répartition genrée des rôles entre les deux élus au niveau local, avec le national à l'un et le local à l'autre, ou les affaires sociales à l'un et les affaires économiques à l'autre.

Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas la faire, mais il faut avoir en tête les effets pervers possibles.

On en a quand même connu un certain nombre de réformes qui étaient super bien au premier abord et qui se sont avérées piégeantes par la suite.

De toutes façons toutes les mesures qui valorisent la participation des femmes, qui entraînent un renouvellement de la vie politique, sont favorables à l'égalité femme/homme et à la parité. C'est le cas du non-cumul des mandats et c'est le cas du travail sur le statut de l'élu, travail qui est déjà engagé en partie, mais qu'il va falloir améliorer ; on est preneur et preneuse de toutes les propositions des associations. J'emmène le document *d'Elles aussi* pour le proposer à la Ministre pour que l'on puisse s'en inspirer dans les travaux à venir.

*Najat Vallaud Belkacem* a à la fois la volonté de légiférer. On le sait, tant que la parité n'est pas obligatoire, il n'y a pas de coercition dans ce domaine-là, elle n'avancera jamais ; c'est ce que nous disons dans les sensibilisations à tous les ministres : en matière de parité les incitations ne fonctionnent pas, ou alors cela fonctionne tellement lentement que l'on peut dire que cela ne fonctionne pas, il faut mettre une obligation de parité, donc la volonté d'avancer d'un point de vue législatif. Il y a un travail à faire pour préparer les prochaines échéances de 2014/2015 afin que l'ensemble des partis politiques s'engagent à réaliser la parité et qu'ils ne se permettent pas de penser qu'ils vont payer des amendes et s'en tirer à si bon compte.

Le dernier élément concerne la méthode ; quand on était en Suède on s'en est rendu compte, quand l'égalité femme/homme reste du domaine exclusif de la Ministre des droits des femmes, cela avance, mais cela n'avance pas suffisamment (on l'a vu dans les années 80, avec l'immense travail fait par *Yvette Roudy* confrontée à l'absence d'inter ministérialité sur ce travail-là).

Au-delà de toutes les mesures dont j'ai parlées et pour lesquelles *Najat Vallaud Belkacem* va s'impliquer personnellement pour faire en sorte de les mener à bien, il y a aussi la nécessité que l'ensemble des ministres, l'ensemble des membres du gouvernement, et au-delà, de l'ensemble des présidents et présidentes des conseils généraux, des régions, des maires, de grandes villes ou de villes intermédiaires, peu importe, que l'ensemble des responsables de la vie publique s'empare de ce sujet-là...

On a vu aussi que *Jean-Marc Ayrault* a demandé à tous les ministres de nommer un haut fonctionnaire à l'égalité femme/homme dans l'ensemble des ministères.

On a maintenant un interlocuteur, une interlocutrice, dans l'administration dont le rôle est de veiller à l'application de toutes les mesures que nous prenons en matière d'égalité femme/homme. C'est le rôle du ministère des Droits des Femmes de faire appliquer tout ceci, mais il y a aussi un rôle fondamental des organisations politiques, mais aussi des mouvements des femmes, des associations qui défendent les droits des femmes, des associations féministes, toutes ces associations-là ont un rôle déterminant à la fois pour rendre visible la réalité et aussi pour pousser la société à avancer dans les mentalités et dans les faits sur ces questions-là.

Je salue encore *Elles aussi*, je transmettrai toutes vos propositions à la Ministre et nous pourrons nous revoir pour travailler plus précisément sur comment se met en place le statut des élus, le non cumul des mandats.....